

Br b 2369

LA CHARITÉ

PAR

Paul LAFARGUE

PARIS.
ÉDITIONS DU MOUVEMENT SOCIALISTE
7, RUE CORNEILLE (ODÉON) (VI^e)

—
1904



LA CHARITÉ

PAR

Paul LAFARGUE

PARIS
ÉDITIONS DU MOUVEMENT SOCIALISTE
7, RUE CORNEILLE (ODÉON) (VI^e)

—
1904

LA CHARITÉ

I. — LA CHARITÉ DES PREMIERS CHRÉTIENS

La Charité, une des trois vertus théologiques, que le christianisme se vante d'avoir fait germer dans le cœur de l'homme, fermé, jusqu'à la venue du Christ, à tout sentiment de commisération pour son semblable, est la digne avant-courrière des trois principes politiques, Liberté, Egalité et Fraternité, que la bourgeoisie française se glorifie d'avoir révélé à l'humanité du dix-huitième siècle.

La Charité chrétienne, qui humblement ne demande au riche qu'une miette de son superflu, est une vertu qui rapporte de gros bénéfices : sans troubler ses habitudes, sans gêner ses vices, sans déranger ses plaisirs, sans réclamer le moindre effort physique ou intellectuel et sans coûter cher, elle lui donne la jouissance morale de se croire un bienfaiteur, lui procure la considération sociale attachée à tout acte généreux et lui garantit, par dessus le marché, une place réservée au paradis, car « la charité, dit St-Pierre, couvre une multitude de péchés ». Elle rend encore d'autres importants services que ses prôneurs se gardent de mentionner : la Charité est la cynique entremetteuse qui corrompt le pauvre, avilit sa dignité et l'accoutume à supporter en patience son inique et misérable sort. La société capitaliste, qui pousse à son extrême limite l'exploitation du pauvre, était seule capable d'ériger en vertu théologique et sociale le placement de l'argent à un taux si fabuleusement usuraire.

La Charité, quoi qu'en disent les théologiens, n'est pas

parvenue du premier coup à ce haut degré de perfection. Les Apôtres et les premiers chrétiens en avaient une idée moins précise et surtout moins bourgeoise ; ils manquaient trop du nécessaire pour disposer charitablement d'aucun superflu. Il faut avoir une notion erronée de leur vie, et il faut surtout maquiller atrocement le texte des Actes et des Epîtres des Apôtres pour les orner de cette si profitable vertu capitaliste : il est vrai que jamais texte n'a été plus impudemment trahi que celui du Nouveau-Testament (1).

(1) Le *Notre Père*, la prière chrétienne par excellence (*St-Mathieu*, VI, 9-14) a été particulièrement dénaturé par les traducteurs. Les premiers chrétiens pour qui il fut composé, étaient de pauvres diables, manquant de pain et ayant encore plus de dettes que de péchés : ils devaient donc demander au Père céleste d'apaiser leur faim et de les débarrasser de leurs créanciers, dont quelques-uns, bien que convertis à la foi nouvelle, « les traînaient devant les tribunaux » des païens (*Epit. St-Jacques*, II, 6) ; aussi, en récitant le *Notre-Père*, ils imploraient Dieu de leur donner le pain quotidien, — *panem quotidianum* — et « d'abolir leurs dettes » — *remitte nobis debita nostra*, — ἄφεσ ἡμῖν τὰ ὀφειλήματα ἡμῶν.

Demander l'abolition des dettes peut sembler aux capitalistes juifs et chrétiens de notre époque une réclamation abominable ; cependant leur abolition était chose fréquente dans le monde antique ; elle avait lieu régulièrement en Judée l'année du grand Jubilé ; et dans les cités grecques chaque fois que le parti démocratique s'emparait du pouvoir après une émeute, il supprimait les dettes. On a mis à jour dans les fouilles pratiquées à Ephèse, en 1870, des inscriptions rapportant qu'un siècle avant Jésus-Christ, les magistrats de la ville, en prévision d'une guerre contre Mithridate, avaient aboli les dettes, à l'exception de celles garanties par une hypothèque.

La promesse d'abolir les dettes était un des meilleurs moyens de propagande du christianisme primitif. Dans un dialogue — *Philopatris* —, attribué à Lucien, mais dont l'auteur vivait à Alexandrie, du temps de Julien l'Apostat, il est parlé de prédicateurs chrétiens, qui annonçaient dans les carrefours que « Christ abolira les arrérages dus aux vérificateurs, remboursera les créanciers et payera les dettes privées et publiques ». On voit apparaître un compromis qui donne satisfaction aux créanciers et aux débiteurs : les dettes seront effacées, comme le demande le *Notre Père*, mais les créanciers seront remboursés, ce dont ne s'inquiétaient pas les premiers chrétiens. Dès que les riches commencèrent à devenir nombreux parmi les fidèles, afin de ne pas les offusquer et les éloigner par la menace de la perte de leurs créances, on se mit à torturer le texte de la prière dominicale. Tertullien écrivit un traité pour démontrer que *debita* ne devait pas être pris dans le sens littéral

Les apôtres étaient dans une si complète ignorance de cette fameuse vertu théologale, que son nom ne figure pas dans leurs écrits. Les mots du Nouveau-Testament ἀγάπη et *caritas*, que l'on traduit par charité, n'ont jamais eu cette signification dans les langues grecque et latine et jamais St-Paul, St-Pierre, St-Jacques et St-Jean ne leur donnent ce sens; ils les emploient comme synonymes d'amitié et d'amour fraternel — φιλαδελφια, *amor fraternus*. *Agapé* veut dire amitié, et ce qui prouve que les premiers chrétiens ne lui donnaient que cette signification, c'est qu'ils s'en servaient pour désigner leurs repas communs, qui n'étaient pas des repas de charité, mais des agapes de fraternité et qu'ils nommaient *agapètes* les femmes qui cohabitaient avec des prêtres, comme *sœurs d'élection*, ἀγάπη étant l'amour fraternel par opposition à ἔρως, l'amour sexuel. *Caritas* usité par les latins pour cherté, et au figuré pour amour affection, n'a jamais pris un autre sens, même chez les auteurs de la décadence, comme Ammien Marcellin, qui écrivait au quatrième siècle après Jésus-Christ. Le mot de la langue grecque dont le sens se rapproche de l'idée de Charité est ἐλεημων, compatissant, qui dans la langue ecclésiastique, devient *charitable*. Le mot n'existant pas dans la langue latine, Tertullien, St-Jérôme et St-Augustin l'empruntent du grec et disent *eleemosyna* pour aumône, charité. Les théologiens pro-

de *dettes*, mais dans le sens figuré de *péchés*, c'est-à-dire de *dettes* envers Dieu. Les Pères de l'Église et les traducteurs, falsifiant le texte, dit sacré, ont adopté la signification de *péchés*. Cependant la traduction espagnole du Notre Père, dit *deudas* (*dettes*) pour *debita*; la dernière revision de la traduction anglaise du Nouveau Testament de 1880 rétablit la signification primitive et dit *debts* (*dettes*) au lieu de *péchés*. Les *dettes* sont devenues si sacrées que le Père éternel lui-même ne pourrait les abolir; aussi les pasteurs anglais qui ont révisé la traduction n'ont plus jugé utile de trahir le texte grec. L'histoire de l'interprétation de *debita* révèle l'évolution du christianisme primitif.

offense

testants d'Angleterre, qui en 1880 revisèrent la traduction anglaise du Nouveau-Testament rendent *ἀγάπη* et *caritas* par *love* (amitié, amour). La manière de vivre et de penser des apôtres et des premiers chrétiens ne permet pas une autre interprétation.

*
**

Les premiers chrétiens de Jérusalem, de Corinthe, d'Ephèse, d'Antioche, etc., se groupaient en petites communautés, logeant dans une même maison et parfois dans une même chambre : les *Actes* et les *Epîtres des Apôtres* renferment de précieux détails sur leur mode de recrutement, sur leur manière de vivre et sur les passions qui les agitaient.

« Ceux qui recevaient de bon cœur la parole étaient baptisés et incorporés à la communauté ;..... s'ils persévéraient dans la doctrine, ils étaient admis à la rupture et au partage du pain, ainsi qu'aux prières.... Tous ceux qui avaient la foi, vivaient ensemble, ayant toute chose en commun : ils vendaient leurs possessions et leurs biens et les distribuaient à tous selon que chacun avait besoin... La multitude de ceux qui croyaient n'avaient qu'un cœur et qu'une âme et nul ne disait que les choses qu'il avait étaient à lui, mais que toutes choses étaient communes entre eux.... De sorte que parmi eux, il n'y avait pas de personnes nécessiteuses parce que tous ceux qui possédaient des champs et des maisons les vendaient et apportaient le prix des choses vendues aux pieds des Apôtres pour être distribué à chacun selon ses besoins. » (*Actes* II, 41-45 et IV, 32-34) (1).

(1) Les renvois aux *Actes* et aux *Epîtres des Apôtres* sont abrégés de la sorte : I *Cor* V. 12 pour Première épître de St-Paul aux Corinthiens, chapitre V, verset 12. — *Gal* pour Epître aux Galates ; *St Jacq*, pour Epître de St. Jacques, etc.

L'admission aux distributions de pain et d'aliments était un des puissants moyens de propagande des Apôtres : en un seul jour rapportent les Actes environ trois mille pauvres diables se convertirent aux distributions de vivres et de doctrines : ils acceptaient sans difficulté, par dessus les vivres, la doctrine à laquelle ils comprenaient peu de chose et qui, même pour les apôtres, était imprécise et confuse, ainsi que le témoigne la querelle de St-Paul et de St-Pierre sur la circoncision ; le maintien de cette coutume hébraïque n'aurait pas permis au christianisme de revêtir une forme internationale.

La masse des convertis à la va vite ne devaient consentir à persévérer dans la doctrine qu'à la condition d'avoir le ventre rempli ; ils devaient la jeter aux orties avec autant de facilité qu'ils l'avaient acceptée ; les apôtres étaient donc obligés de s'ingénier pour avoir du pain à leur donner, afin de les retenir, et pour arriver à ce louable résultat, tous les moyens étaient également bons, même l'assassinat. Les Actes racontent avec un tel cynisme un double meurtre, commis par St-Pierre, que l'on est obligé de penser que de semblables crimes paraissaient choses des plus naturelles aux apôtres ; la façon expéditive avec laquelle l'homme de Dieu perpète le crime et se débarrasse des cadavres des deux victimes fait supposer qu'il n'en était pas à son coup d'essai.

Voici le récit évangélique : Ananias et sa femme Saphira, deux bons bourgeois, avaient pris si au sérieux la doctrine, que pour se conformer aux règles de la Communauté, ils vendirent leurs biens et déposèrent aux pieds de St-Pierre l'argent de la vente ; mais ils en retinrent une partie, les Actes ne disent pas dans quel but. L'apôtre, qui sans doute avait suivi avec con-

voitise la vente des biens, s'aperçut qu'ils ne lui avaient pas remis tout l'argent qu'elle avait rapporté ; il fit comparaître successivement devant lui, le mari et la femme, les abattit et fit prestement enlever et enterrer les cadavres par des « jeunes gens », toujours à sa disposition pour pareille besogne, ainsi que le fait supposer les paroles du saint homme à Saphira : « Voilà à la porte les pieds de ceux qui ont enseveli ton mari, lui dit-il, ils t'emporteront ». Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les Actes mettent ce double assassinat sur le compte du Bon Dieu, qui a bon dos et qui n'est pas là pour se disculper. Les prêtres et les sorciers ont toujours fait jouer à leur Dieu le rôle d'exécuteur des hautes œuvres. Ce crime « donna une grande crainte à la Communauté et à tous ceux qui entendirent sa narration ». La politique des apôtres, ainsi que celle de tous les sorciers, était de s'imposer par la terreur ; à diverses reprises les Actes mentionnent la crainte qu'ils inspirent aux fidèles. Les propagateurs du christianisme dans l'ancien, comme dans le nouveau monde, ont toujours suivi cette politique. Le jésuite Charlevoix, qui n'était pas un méchant homme, raconte très placidement dans son *Histoire du Paraguay*, qu'un cacique Guarany ayant refusé de se plier aux injonctions des prédicateurs jésuites, fut brûlé vif par le feu du ciel, comme Ananias et Saphira avaient été assassinés par Dieu.

Il existait en dehors des Communautés, que le texte grec des Actes nomment *Ekklesia* (assemblée, d'où Église) des fidèles qui moins naïfs que Ananias et Saphira, vivaient selon le monde ; ils conservaient leurs biens, mais consentaient à contribuer à l'entretien des *Saints*, c'est ainsi que s'appelaient entre eux les membres des communautés, probablement parce qu'ils avaient sur la propriété des idées différentes de celles

des gentils, qui les environnaient. Les Apôtres et les saints dit St-Paul recevaient « ces dons, comme un parfum de bonne odeur et comme un sacrifice agréable à Dieu. » Ils étaient toujours à la recherche de personnes riches et généreuses ; quand ils avaient la chance d'en rencontrer une, qui prêtait l'oreille à leurs paroles, ils mettaient en œuvre toutes les farces thaumaturgiques, qu'ils pouvaient inventer pour s'emparer de son esprit et de sa bourse. St-Pierre était passé maître dans cet art : les Actes (ch. IX et X) racontent avec complaisance deux de ses fructueuses captures ; celle de la veuve Tabitha et celle du centennier Corneille. Le saint homme avait persuadé à la bonne femme qu'elle avait été morte et qu'il l'avait résuscitée et il avait suggestionné le superstitieux italien, au point de lui faire croire à des apparitions d'anges, qui lui apportaient des félicitations de Dieu pour ses largesses. Les saints de Judée récoltant peu de donations parmi leurs compatriotes, en réclamaient aux fidèles des autres pays : c'est là l'origine du denier de St-Pierre. Les Corinthiens, dit St-Paul, étaient très généreux, leurs donations étaient assez abondantes pour subvenir aux « nécessités des saints » et même pour leur procurer du superflu (II Cor. IX. 12), mais ils étaient l'exception, à en juger par les plaintes du même St-Paul sur les difficultés de faire rentrer les cotisations et par les déclamations de St-Jacques contre les riches, durs à la détente. « Maintenant riches, fulmine-t-il, pleurez et lamentez-vous sur les malheurs qui fondront sur vous. Vos richesses sont pourries, vos vêtements sont rongés par les vers ; votre or et votre argent se sont rouillés et leur rouille portera témoignage contre vous et dévorera vos chairs, comme du feu. » (St-Jacq. V). On croirait lire les diatribes d'un antisémite contre des financiers

juifs, ne s'empessant pas à satisfaire à leurs demandes d'argent (1).

Les fidèles, bien que ne cohabitant pas avec les saints, prenaient part à leurs agapes, qui rappelaient la Cène où Christ avait symboliquement donné aux apôtres sa chair à manger et son sang à boire. Mais les riches avant de s'asseoir à la table des saints, trop grossière pour leur palais délicat, avaient la précaution « de faire bonne chair ». (I *Cor.* XI, 21). Les saints s'empessaient servilement au devant des riches ; ils leur donnaient les places d'honneur, tandis que les pauvres mangeaient debout ou assis sur des escabeaux. St-Jacques, le type des démagogues qui pullulaient parmi les chrétiens des premiers siècles, s'indigne « des égards pour celui qui porte une bague d'or et des habits de prix... Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres de ce monde pour être riches en foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment... Et cependant les riches ne vous oppriment-ils pas et ne vous traînent-ils pas devant les tribunaux ? » sans nulle doute pour rentrer dans l'argent prêté. (*St-Jacq.* II. 3-6). Les apôtres et les saints n'avaient pas inventé la mendicité, mais ils s'entendaient à l'exercer (2).

(1) Drumont, le renégat juif, qui possède le cynisme des apôtres et des saints du Christianisme primitif, a raconté dans son propre journal, que le farouche antisémite Morès ayant supplié le juif Cornelius Herz de lui prêter vingt mille francs pour payer une dette de jeu, celui-ci offrit de les donner, si Drumont venait en personne les demander. Les deux compères s'empessèrent de se soumettre à la dédaigneuse condition du juif, qu'ils insultaient tous les matins dans *La Libre Parole* : ils le trouvèrent bien imbécile de n'exiger d'eux que cette humiliante démarche.

(2) Le Christianisme est la religion des parasites et des mendiants, pour cette raison il est la religion de la classe bourgeoise, la classe parasitaire par excellence.

« Regardez, dit Jésus, les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent, et votre Père céleste les nourrit... Ne vous inquiétez donc point et ne dites point : que mangerons-nous ? que boirons-

Les riches et les fidèles se fatiguaient de nourrir les saints et ne se gênaient pas pour protester contre leurs continuelles demandes. St-Paul, bien qu'il affirme que « Dieu a ordonné que ceux qui annoncent l'évangile, vivent de l'évangile », a cependant l'âme trop altière pour supporter ces reproches : « je ne me suis jamais prévalu de cette loi, déclare-t-il fièrement, et je n'écris pas même ceci afin qu'on en use de cette manière avec moi, car j'aimerais mieux mourir que de laisser quelqu'un porter atteinte à ma gloire » (I. *Cor.* IX, 14-15). St-Pierre était mendiant de nature : St-Paul pour se distinguer de lui, répète avec insistance, qu'il n'a rien coûté aux fidèles et qu'il a travaillé pour gagner son pain. « Je ne vous demande pas vos biens, mais vous-mêmes, » écrit-il aux Corinthiens.

Les chevaux se battent et se mordent quand il n'y a plus de foin au ratelier : les saints se querellaient quand il n'y avait plus d'argent en caisse. Les langues se déchaînaient, les insultes volaient et les coups pleuvaient. « La langue, dit St-Jacques, est un bien petit organe, cependant elle peut se vanter de grandes choses : voyez que de bois un petit feu peut incendier !... Elle est un feu et un monde d'iniquités,.... elle souille tout le corps et enflamme les individus à la ronde ; elle s'allume au feu de la gehenne. » (*St-Jacq.* III, 5-8). Les langues des femmes étaient les mieux allumées, elles embrasaient toutes les communautés, faisant aux saints et aux saintes des brûlures cuisantes et profondes. Les apôtres ne décolèrent pas contre elles : à maintes reprises St-Paul leur impose silence, car « il est malhonnête que la femme parle dans la communauté » (I *Cor.* XIV, 25). Les questions d'intérêts fournissaient

nous ? de quoi serons-nous vêtus ? » Les salariés pourvoieront à tous les besoins (*St-Mathieu*, VI, 25-32).

le bois sec que les langues flambaient ; les querelles sortaient du sein des églises pour se faire régler par « les tribunaux des infidèles », au lieu de se faire trancher par les saints qui « jugeront les mondes et les anges ». (I *Cor.* V. 4-6) St-Paul va même jusqu'à prédire que les querelles et les procès mèneront les communautés à la ruine : « si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres prenez garde que vous ne soyez consumés l'un par l'autre » (*Gal.* V-5). La Fraternité n'était pas la vertu des saints et des fidèles du christianisme primitif.

Il était difficile de maintenir l'ordre et d'établir la décence dans les églises des saints et dans les réunions des fidèles. Les premiers chrétiens formaient un étrange mélange de pauvres diables, aigris par la misère et jaloux les uns des autres, de vauriens et de canailles faméliques, convertis à la foi nouvelle à cause des avantages qu'elle procurait, ce monde interlope était parsemé d'artisans et de gens de petite condition, honteux d'être en contact avec cette crapule et de personnes de position aisée, fières de leurs richesses et exigeant des hommages en retour de leurs dons (1). La doctrine qui

(1) Parmi les saints et les fidèles dont les « corps sanctifiés » étaient « les membres de Christ », il y avait « des fornicateurs, des adultères, des gitons, des pédérastes, des voleurs, des ivrognes, des avares, des diffamateurs », en un mot les pires crapules. Il faut bien admettre cette honteuse vérité puisque St-Paul la proclame dans sa Première épître aux Corinthiens (VI, 10-11). Leur inconduite transformait les églises en lieux de débauches : c'est encore St Paul et St-Pierre qui nous en informent. « On dit de toutes parts, écrit aux Corinthiens l'apôtre des Gentils, que la prostitution — πορνεία — règne parmi vous et cette prostitution est telle qu'entre les Gentils on ne voit rien de comparable ; l'un de vous couche avec la femme de son père » (I *Cor.* V, 1). La prédication évangélique n'améliora pas les mœurs des fidèles de Judée, puisque après quatre siècles de moralisation chrétienne, St-Grégoire de Nysse conseille de *ne pas aller à Jérusalem* car « bien loin de trouver purgée de mauvaises épines cette terre qui a reçu l'empreinte de la vraie vie, je la trouve infestée de toutes les impuretés imaginables. Là règnent la

les réunissait ne prêchait pas encore l'humilité, elle développait au contraire le sentiment de l'égalité, puisque tous, riches et pauvres, hommes libres et esclaves, vertueux et vicieux, sans distinction, devaient ressusciter et entrer en possession d'une âme immortelle et d'un « corps incorruptible » pour jouir d'un bonheur éternel. L'espérance de l'égalité d'outre-tombe enflammait au lieu d'apaiser les jalousies, les mépris, les haines et les querelles qui déchiraient les sociétés des premiers chrétiens.

Il était donc impossible, ainsi qu'on le fit plus tard, de prêcher l'humilité et d'inculquer la soumission à ces premiers adeptes du christianisme, que seuls l'ascendant personnel et l'autorité mystique des apôtres pouvaient réfréner : ce n'est qu'aux femmes que St-Paul et St-Pierre osent imposer silence. Ils les rappellent à l'obéissance maritale dont elles avaient la prétention de secouer le joug dans les églises, où l'on introduisait la promiscuité primitive. Les apôtres qui n'avaient pas à leur disposition la force brute pour dompter les

malice, l'adultère, le larcin, l'idolâtrie, l'empoisonnement et surtout le meurtre... l'homicide s'y commet plus facilement qu'en aucun lieu de la terre. » *De non eund. Hierosol.* Que penser de Renan et de ses fantaisies idylliques !

On s'explique en lisant les Actes et les Epîtres des Apôtres l'horreur et le dégoût que les premiers chrétiens inspiraient aux païens. Ces mœurs dissolues ne pouvaient se continuer ; les apôtres firent leur possible pour les modifier, sans grand succès, car elles étaient une des alléchantes attractions du Christianisme à son début ; elles ne se transformèrent que lentement, mais elles persistèrent dans toute leur impureté chez plusieurs sectes, comme les Cainites du deuxième siècle. Elles refleurirent lors de la réforme protestante : en Angleterre de nombreuses sectes, — les Familistes de la Montagne, les Grindletonians, la Cinquième Monarchie, etc., professèrent que leurs membres étant des saints, étaient par conséquent au-dessus de toute loi et de toute morale humaine ou divine et que comme on ne péchait que parce qu'on croyait violer une loi civile ou religieuse, les saints qui n'en reconnaissaient aucune ne péchaient donc pas en commettant les pires actions.

irascibles et tumultueux saints et fidèles, (1) furent obligés de s'adresser à leurs sentiments et d'essayer de les discipliner et de les faire vivre en paix en leur prêchant l'amitié fraternelle : « Mes frères, recommandez le fougueux St-Jacques, ne médisez pas les uns des autres. Celui qui parle contre son frère, ou qui juge son frère, parle contre la loi et juge la loi. — Frères, soyez patients jusqu'à la venue du Seigneur. » (*St-Jacq.* IV et V). « Servez-vous les uns les autres, répète St-Paul. — Aime ton voisin — *proximum*, πλησιον — comme toi-même et tu accompliras toute la loi ». (*Gal.* V, 13, *Rom.* XIII, 9) (2) « La fin de toutes choses est proche : soyez donc chastes et sobres dans les lieux de prières ; par dessus tout ayez une amitié redoublée les uns pour

(1) Les évêques, dès que l'empereur Constantin donna au Christianisme la reconnaissance légale, ne s'occupèrent que de s'armer de la force répressive : ils arrachèrent d'abord aux empereurs chrétiens la juridiction ecclésiastique sur les clercs, puis sur les fidèles laïques. Stilicon, sous l'empereur d'Occident Honorius, abolit ce privilège, mais Olympias, qui lui succéda après l'avoir fait assassiner, le rétablit en 408 et substitua l'action ecclésiastique à celle des magistrats. Cette juridiction sans appel plaçait l'évêque au-dessus du gouverneur provincial. L'eunuque Jovius, qui le remplaça dans la faveur impériale, la supprima de nouveau et défendit qu'on violentât les hérétiques et les païens pour les convertir au catholicisme sorti du Concile de Nicée. Un exemple donnera idée du despotisme brutal des évêques : les moines d'un couvent, leur supérieur en tête, étant venus demander à Nestorius, l'évêque de Constantinople, des explications sur son interprétation de la double nature du Christ, il les fit fouetter avec des lanières plombées et les envoya au magistrat en les accusant de l'avoir insulté ; celui-ci ne les ayant pas trouvés coupables, les renvoya à l'évêque, qui les fit fouetter de nouveau.

(2) On traduit *proximus* et πλησιος par prochain pour laisser croire que St Paul recommande d'étendre cet amour à tous les hommes, tandis que dans ce passage et dans d'autres, il ne demande aux saints et aux fidèles d'avoir de l'amitié que pour ceux qui comme eux partagent la foi. Il ne fait d'ailleurs que répéter l'antique loi hébraïque : « Tu n'useras point de vengeance et tu ne la garderas point aux enfants de ton peuple : tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Éternel. » (*Lévitique*, XIX-18). L'on sait que pour les Israélites, ainsi que pour tous les peuples de l'antiquité, l'étranger était l'ennemi.

les autres, car l'amitié couvre bien des fautes. » (I St-Pier. IV, 7-8) (1) — « Mes amis, aimez-vous les uns les autres, car Dieu est amour, qui aime est né de Dieu et connaît Dieu. Qui n'aime pas, ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour. » (I St-Jean, IV, 7-8).

La nécessité d'établir la paix parmi les saints et les fidèles était si impérieuse, que St-Paul dans son Epître aux Corinthiens place l'amitié au dessus de la foi, de toutes les vertus et de tous les sacrifices : l'apôtre des gentils, qui se pique d'être lettré et qui s'en vante débute le treizième chapitre par un hymne à l'amitié, imité d'un chant guerrier de Tyrtée (2) :

« Si je parle la langue des hommes et celle des anges et si je n'ai pas l'amitié, — *agapé* — je suis un airain résonnant ou une cymbale retentissante ; — Si j'ai le don des prophètes et si je connais tous les mystères et toutes les sciences et si j'ai toute la foi, de manière à transporter les montagnes et si je n'ai pas l'amitié, je suis rien ; — Et si je distribue tous mes biens, si je livre mon corps pour être brûlé, mais si je n'ai pas l'amitié, tout cela ne m'est d'aucun avantage » (3). L'apôtre explique qu'il exalte l'amitié, parce

(1) Ce verset dont la traduction a été révisée sur le texte grec, donne une idée des orgies et des débauches qui se pratiquaient dans les Églises. Maître Pierre, qui assassine Ananias et Saphira parce qu'ils avaient retenu une partie de l'argent provenant de la vente de leurs biens sous le prétexte qu'ils avaient menti au Seigneur, se contente de rappeler que la fin du monde est proche à ceux qui priaient dans les églises en s'enivrant et en fornicant.

(2) Les chrétiens ont pillé la littérature et la philosophie grecque. St-Jérôme pour répondre à Rufin qui lui reprochait ses emprunts aux auteurs profanes, se disculpe en disant que St-Paul, dans son Epître à Tite, cite un vers d'Epiménide, dans sa Première aux Corinthiens un passage de Ménandre et dans la dispute à Athènes un hexamètre d'Aratus.

(3) La traduction latine amplifiant le texte grec, dit : « si je distribue tous mes biens *pour nourrir les pauvres* ». Cette addition, fidèlement reproduite par les traductions dans les langues modernes,

qu'elle renferme toute les vertus. « L'amitié est patiente, douce ; l'amitié ne jalouse pas ; l'amitié n'est pas fanfaronne, ne fait rien de méchant, ne convoite pas le bien d'autrui, n'est pas provoquante, ne pense pas du mal des autres, ne se réjouit pas dans l'injustice ; elle trouve son plaisir dans la vérité ; elle cache tout, croit tout, espère tout, tolère tout. » En un mot l'amitié possède toutes les qualités qui faisaient défaut aux saints (1).

La nouvelle religion, ainsi que Rome lors de sa fondation, accueillit les fugitifs, les proscrits et les criminels sans s'enquérir d'où ils venaient, et s'inquiéter de leur nationalité, position sociale et moralité ; elle les groupait et les organisait contre le monde extérieur, qui était l'ennemi. Mais si le Dieu des chrétiens ne connaissait ni juif, ni grec, ni romain, s'il ne distinguait ni hommes libres, ni esclaves, ni riches, ni pauvres, ni vertueux, ni criminels, il classait cependant les hommes en deux catégories ennemies, les fidèles et les infidèles. Ceux qui acceptaient la foi, recevaient le

autorise le lecteur à croire que les premiers chrétiens avaient l'habitude de donner indistinctement leurs biens à tous les pauvres ; tandis que St-Paul ne parle que de ceux qui distribuent leurs biens aux saints des communautés.

(1) Renan dit quelque part que les discussions des congrès et des journaux socialistes sur des points de doctrine rappellent les querelles des sectes chrétiennes sur les dogmes de l'Église : s'il est possible de faire des comparaisons entre les premiers chrétiens et les socialistes pour l'ardeur et l'âpreté dans la dispute sur des questions qui paraissent aux indifférents de futile importance, on ne peut comparer leur moralité. Voici plus de trente ans que je vis dans les rangs du parti socialiste international et jamais je n'ai appris qu'en Europe et en Amérique on ait été obligé de prêcher aux socialistes la décence et l'amitié ainsi que le faisaient les apôtres aux saints et aux fidèles : au contraire, les militants du socialisme se distinguent d'ordinaire par leur esprit de fraternité et la dignité de leur vie privée et publique. Le Christianisme à son début et le socialisme ont encore ceci de commun : ils sont des mouvements populaires ; aussi un militant socialiste est mieux préparé par ses luttes quotidiennes qu'un lettré par sa vie de cabinet pour comprendre les passions et les mœurs des premiers chrétiens.

baptême et mangeaient symboliquement la chair de Jésus, étaient « sanctifiés » et devenaient « membres du Christ » alors même qu'ils étaient perdus de vices et qu'ils continuaient à les satisfaire dans les églises. Les infidèles alors même qu'ils étaient des modèles de vertus, étaient damnés. « Le Seigneur Jésus, dit St-Paul, se révèlera au ciel avec les anges de sa puissance, avec ~~un~~ ^{des} feu flamboyant/ ^{flammas} contre ceux qui ne connaissent pas Dieu et qui n'obéissent pas à l'évangile ; ils seront punis d'une peine éternelle devant la face du Seigneur et devant la gloire de sa puissance » (II *Thes.* I 74). L'amitié et l'amour fraternel, que prêchaient les apôtres et que les traductions en langues modernes rendent par charité, ne devaient se pratiquer qu'entre chrétiens, qu'entre fidèles ; les infidèles étaient l'ennemi et contre eux haine éternelle. Les saints se réjouissaient de la vengeance d'outre-tombe que Jésus exercerait contre eux, pour se consoler de la vengeance qu'ils ne pouvaient prendre dans ce monde.

La nouvelle religion résuscitait l'antique vengeance dans toute sa furie et avec tout son cérémonial. Le sauvage et le barbare n'étaient apaisés que lorsqu'ils se vengeaient de leurs propres mains ; quand l'autorité civile enleva à l'individu le droit d'exercer la vengeance ; le fils de la victime et à son défaut le plus proche parent devait, en cas de meurtre, assister à l'exécution du coupable, pour que la vengeance fût assouvie : cela se passait encore ainsi dans l'Athènes de Périclès ; le Jésus de St-Paul, ainsi que le sauvage, se vengera lui-même sur les infidèles ; et Dieu, son père, se repaîtra de la vue de leurs souffrances, car ils seront punis pendant l'éternité « devant la face de Dieu et devant la gloire de sa puissance. » Mais quand le christianisme commença à pénétrer dans des couches

plus civilisées de la société païenne, Jésus et Dieu, se civilisèrent ; ils perdirent l'habitude de se venger de leurs propres mains et se débarrassèrent sur des agents subalternes, sur des démons, du soin d'infliger les châtiments aux infidèles ; mais ce n'est que depuis quelques siècles qu'ils se sont suffisamment civilisés pour ne plus prendre plaisir à être les spectateurs des tortures que les diables doivent faire subir aux damnés au fond des enfers.

Les chrétiens des premiers siècles avaient beaucoup à faire pour élever leurs mœurs au niveau de la morale païenne et pour porter leur doctrine à la hauteur du spiritualisme de la philosophie sophistique de Platon.

II. LA CHARITÉ DES PAÏENS

Le Christianisme n'a pas apporté au monde la charité, et il n'avait pas à l'apporter : bien des siècles avant Jésus-Christ elle florissait dans toutes les cités de l'antiquité et était pratiqué avec une fraternité et une générosité dont jamais les chrétiens n'ont eu une idée. Il a fallu toute la mauvaise foi des écrivains religieux et tout le servilisme des historiens et des moralistes laïques pour soutenir que la charité date de l'ère chrétienne. Quelque pauvre connaissance de la vie grecque et latine qu'on puisse leur supposer, il est impossible d'admettre qu'ils aient ignoré que les riches d'Athènes, de Rome et des autres villes de la Grèce et de l'Italie distribuaient à leurs portes et à jours fixes, et parfois quotidiennement, des aliments aux pauvres (1). La cha-

(1) Strabon, qui est contemporain des apôtres dit que « les Rhodiens se montrent fort soucieux du bien-être du peuple, bien que leur république ne soit pas une démocratie : ils espèrent par là contenir la classe si nombreuse des pauvres. Outre les distributions

rité païenne est indéniable, les Actes des Apôtres en témoignent ; la veuve Tabitha et le centennier Corneille, dont il est parlé aux chapitres IX et X n'avaient pas attendu de recevoir la foi du Christ pour pratiquer la charité et c'est précisément parce qu'ils étaient particulièrement généreux dans leurs aumônes, que maître St-Pierre mit en œuvre ses farces de sorcier pour s'emparer de leur esprit afin de puiser librement dans leurs bourses.

Le pauvre de la société païenne n'était pas secouru misérablement et par pitié ainsi que l'indigent de la moderne société chrétienne : Tite-Live (II) nous apprend que les citoyens pauvres de Rome avaient le droit de vivre aux dépens du trésor public, sans qu'il fût possible de les contraindre d'exercer aucun des *arts sordides*, c'est ainsi que les hommes libres de l'antiquité appelaient les métiers manuels, qui étaient réservés aux esclaves et aux étrangers. Il fallait qu'ils fussent réduits à la dernière extrémité pour consentir à s'embaucher comme manœuvres dans les ateliers que l'Etat se vit forcé d'établir à Athènes pour les maintenir ; et ils ne se décidèrent à subir cette dégradation que dans les derniers siècles avant Jésus-Christ, alors que la production marchande avait détruit la famille patriarcale et engendré une classe nouvelle, la Bourgeoisie. L'entretien des pauvres était une des constantes et principales préoccupations des chefs des républiques grecques ; ils leur faisaient de fréquentes distributions de vivres et même d'argent : cette sollicitude était poussée si loin que Periclès payait les citoyens indigents pour

périodiques de blé, faites par l'Etat, les particuliers les comblent de libéralités. Souvent même la libéralité des riches prend la forme d'une *liturgie* (service public). Toute un approvisionnement et toute une fourniture de vivres sont mis à la charge de l'un d'eux, en sorte que le pauvre est toujours assuré de sa subsistance » (XIV).

aller au théâtre et pour assister aux assemblées publiques où se plaidaient les procès privés et se traitaient les affaires politiques. Le nombre des pauvres rétribués pour faire acte de présence à ces assemblées était à Athènes de plus de six mille, près de la moitié de la population adulte, possédant les droits politiques. Aristote assure que cette coutume était générale dans toutes les cités démocratiques. Le démagogue Cléon porta à trois oboles, environ quarante-sept centimes, ce salaire civique que Périclès avait fixé à deux oboles : avec cette somme on pouvait pourvoir aux premiers besoins (1).

L'État entreprenait constamment des guerres pour occuper les pauvres et conquérir des terres qu'il leur distribuait ; les hommes politiques les courtoisaient et se ruinaient pour leur donner du pain et des fêtes, *panem et circenses* ; les chairs des nombreux animaux immolés sur les autels des Dieux leur étaient abandonnées.

L'État et les riches se considéraient dans l'obligation de maintenir les citoyens pauvres, parce que les indigents de cette catégorie avaient des relations de parenté ou de clientèle avec les familles, dont les ancêtres étaient les fondateurs de la cité. Ils avaient été dépossédés de leurs biens à la suite du morcellement de la propriété de la famille patriarcale, qui avait été imposé par le développement industriel et commercial. L'État représentait pour ces citoyens pauvres l'ancienne

(1) Au cinquième siècle avant Jésus-Christ le salaire d'un ouvrier était en Grèce d'un drachme, environ quatre-vingt-dix centimes ; le prix d'un demi-hectolitre de farine d'orge était de deux drachmes, de farine de blé de trois drachmes. Vers le milieu du quatrième siècle les salaires doublèrent et triplèrent, ainsi que le prouve l'inscription d'Eleusis, les prix des vivres avaient subi une hausse correspondante ; le demi-hectolitre de farine de blé valait de cinq à six drachmes. Paul Giraud : *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce*. Paris, 1900.

administration de la communauté familiale qui devait maintenir tous ses membres adultes, jeunes ou vieux, valides ou invalides. Les riches avaient agrandi leurs possessions avec les terres des citoyens pauvres ; et ceux-ci pouvaient montrer du doigt ceux qui les avaient dépossédés et qui possédaient les champs ayant appartenu à leurs ancêtres : par respect humain les riches se croyaient tenus de soutenir les pauvres qu'ils avaient fait ; c'est ainsi que les Dollfus, les Scherer-Kestner et autres philanthropes de l'Alsace s'étaient vu forcés il y a un demi-siècle de créer des institutions charitables, pour que les vieux ouvriers qui les avaient emmillionné ne traînaient en mendiants dans les rues de leurs cités industrielles. Mais pour avoir part aux vivres et à l'argent distribués par l'État il fallait appartenir à la classe des citoyens et posséder des droits politiques : Periclès avant de faire une distribution importante de blé ordonna le recensement de la population d'Athènes et fit vendre comme esclaves ceux qui n'ayant pas leurs droits politiques s'étaient fait inscrire sur les registres des citoyens. Beaucoup de gens, durant les guerres civiles, étaient venus s'établir à Rome pour participer aux nombreuses distributions de vivres (blé, vin, huile, etc.) — *Congiararia*. César fit reviser les listes et exclure tous ceux qui ne prouvaient pas qu'ils étaient citoyens romains ; de 320.000 le nombre des inscrits fut réduit à 150.000.

L'entretien des citoyens pauvres par l'Etat et les riches était à l'origine un devoir et non pas un acte de bénévolence : On se croyait tenu de réparer les torts de la fortune et d'atténuer la misère engendrée par l'accaparement des biens qui avaient appartenu à leurs ancêtres. Leur entretien était une compensation et une sorte d'indemnité ; aussi le pauvre de la société païenne

n'était pas dégradé, comme l'est l'indigent de la société chrétienne, que soutient la charité ; il se considérait l'égal du riche et n'avait nulle reconnaissance pour ses libéralités, qui, à ses yeux, n'étaient qu'une faible restitution de ce qu'on lui avait enlevé. St-Jacques exprime confusément ce sentiment quand il s'indigne du servilisme des saints et des fidèles à l'égard des riches qui faisaient des dons à leurs communautés.

Le noble sentiment de fraternité qui au début imposait à l'Etat et aux riches le devoir de venir en aide aux citoyens pauvres, ne tarda pas à dégénérer dès que par leur nombre et leur turbulence ils devinrent des fauteurs de troubles et de guerres civiles ; ils ne furent alors soutenus qu'en raison de la crainte qu'ils inspiraient : aussi les distributions de vivres et d'argent d'abord limitées aux seuls citoyens, jouissant de leurs droits politiques, — à Rome pour y avoir droit il fallait prouver sa descendance d'une des tribus fondatrices de la ville — finirent par être étendus indistinctement à tous les pauvres.

Le Sénat romain, dès les premiers âges, avait établi une administration, — l'*annone* —, pour vendre aux pauvres le blé au dessous du prix du marché. Tite Live (IV, 12) dit que son premier préfet, — *præfectus annonæ*, — fut nommé en 439 av. J.-C. Cette fonction était si importante que le parti aristocratique y appointa Pompée pour cinq ans et que Auguste, dès qu'il fut empereur, prit la préfecture de l'*annone* et s'occupa de sa réforme. Toutes les provinces étaient tenues d'envoyer à Rome une certaine quantité de blé, dont le Sénat fixait le prix de vente ; mais les tribuns et les démagogues, pour gagner les faveurs de la plèbe, réclamaient des réductions de prix. Sempronius Gracchus 123 ans av. J.-C. fit prendre la *loi frumentaire* pour

abaisser le prix du blé ; que 20 ans après Apuléius Saturninus fit réduire encore. Sylla abolit la loi de Gracchus, mais après sa mort le Sénat dut la rétablir pour éviter des troubles ; et 58 ans av. J.-C. la *loi Claudia* supprima le prix du blé de l'annone : Cette suppression coûta à la République le cinquième de son revenu. Quel est l'Etat chrétien qui ait fait preuve d'une telle charité ?

Le nombre des personnes inscrites sur les listes des distributions gratuites de vivres et parfois d'argent était considérable ; César le réduisit à 150.000, mais Auguste, après revision, le porta à 200.000. L'inscription sur les listes était une propriété que l'on transmettait par héritage et que l'on vendait ; son achat équivalait à l'acquisition d'une descendance dans une des tribus fondatrices de Rome. Les hommes seuls avaient droit aux distributions de vivres ; mais Nerva et Trajan les étendirent aux orphelins et aux enfants, *pueri et puellæ alimentarii*. Aurélien, trois siècles après J.-C., fit distribuer du pain au lieu de blé, que les pauvres n'avaient plus le moyen de moudre et de boulanger. Constantin, ainsi que les papes, dut suivre l'exemple des empereurs païens ; quand il transporta le siège du gouvernement de Rome à Constantinople, il distribua du pain à tous les habitants de la ville. Les empereurs et leurs préfets provinciaux pourvoyaient aux besoins de la turbulente populace de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie et des autres grandes villes de l'empire afin de prévenir les émeutes. Ce n'était plus l'amour, mais la peur du prochain qui engendrait alors la charité. Les riches vivaient dans une constante terreur des pauvres, que Socrate compare à des frelons (*République X*), c'est-à-dire à des parasites dangereux dont il faut redouter les passions violentes : quand ils s'emparaient du pouvoir

après une émeute, ils abolissaient les dettes et se partageaient les biens des riches, qu'ils exilaient et massacraient.

La populace famélique s'était tellement accrue pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne à Rome, à Byzance, à Alexandrie, etc., que le gouvernement impérial et les riches, en dépit de leur bon vouloir, ne parvenaient plus à la nourrir, ou à l'exporter dans des colonies situées aux frontières de l'empire, ou à l'enrégimenter dans les armées ; ils durent recourir à la force pour la contenir. La police devint le complément de la charité. Le métier de policier était si méprisé que les citoyens se refusaient à l'exercer ; l'Etat Athénien dut employer des esclaves, généralement des Scythes, pour maintenir l'ordre à coups de fouets ; de sorte que les citoyens libres étaient malmenés et frappés par des esclaves. Les empereurs embauchèrent des bandes de barbares, — Goths, Hérules, Scandinaves, etc., — ils pourchassaient la plèbe tumultueuse avec des bâtons et des fouets, dédaignant de se servir contre elle de leurs armes de combat : le célèbre héros Scandinave, Harold Alfagar, qui au IX^e siècle reforma la Norwège, avait monté la garde à la porte de l'empereur de Constantinople.

Les apôtres et les Pères de l'Eglise recrutèrent dans cette populace entretenue par la charité publique et privée la masse des premiers chrétiens.

III. — LA CHARITÉ DES ÉVÊQUES ET DES MOINES.

masse Les Pères de l'Eglise et les évêques des premiers siècles recrutaient les prosélytes du christianisme dans la populace lâche, désœuvrée et pillarde des villes du Bas-Empire ; on a vu que dans l'élection des saints et

fidèles les Apôtres n'étaient pas difficiles ; leurs successeurs les imitèrent. Ils comprirent que s'ils parvenaient à gagner, à dominer et à diriger cette cohue de parasites dissolus et faméliques, qui souvent se soulevaient, incendiant et pillant des quartiers entiers, ils se forgeaient une arme terrible pour résister et imposer leur volonté aux empereurs et aux préfets provinciaux. Ce fut l'âge héroïque du christianisme. Les évêques entreprirent de nourrir et d'endoctriner ces lazaroni, afin de les tenir par le ventre et par la tête. Les moines de la Haute-Egypte n'étaient pas de béats, ivrognes et crasseux fainéants, comme ceux du moyen-âge, mais de rudes et laborieux agriculteurs, se consacrant à la culture de vastes champs, dont ils envoyaient les récoltes aux évêques d'Alexandrie sur des bateaux plats qu'ils construisaient et manœuvraient, pour être distribuées à la plèbe christianisée. Les riches étaient fortement mis à contribution ; quand ils ne donnaient pas volontairement les évêques et la populace les y contraignaient par la menace et la persécution (1) : ils faisaient

(1) Augustin Thierry, dans son *Histoire de St-Jérôme*, rapporte, pages 480 et suiv., le moyen qu'employa St-Augustin pour extorquer de l'argent à un riche Romain de famille patricienne, convertie au Christianisme. Pinianus et sa femme s'étant rendus avec l'évêque Alypius à Hippone pour s'entretenir avec St-Augustin, qui y était évêque, les prêtres de sa juridiction épiscopale formèrent un complot pour s'emparer de leurs biens. « On était à l'affût des gens riches, dit A. Thierry, on les attirait, on leur tendait des pièges, souvent même on les violentait ; et telle élection à la prêtrise qui, de loin, paraissait une illumination de l'Esprit divin, n'était souvent qu'un ténébreux calcul de Satan. » — Une émeute éclata dans l'église au moment où St-Augustin officiait ; Pinianus et sa femme, menacés par la populace, durent jurer de ne pas quitter Hippone. Alypius, qui s'était enfui pour n'être pas écharpé par les fidèles, écrivit à son ami St-Augustin pour lui représenter qu'un serment arraché par la force ne liait pas ; le pieux évêque soutint au contraire à la mère de Pinianus, qui lui reprochait d'avoir laissé violer son sanctuaire, que « lorsqu'on a fait une promesse, il faut la tenir ; que violer son serment est un crime et que vouloir l'interpréter est un autre crime ». Le malheureux Pinianus ne fut relevé de son serment que lorsqu'il fut complètement dépouillé. On ne connaît cette édifiante histoire que par les lettres de St-Augustin.

des dons aux églises et aux démagogues pour se garantir contre les émeutes et les pillages que les gardes barbares réprimaient brutalement, mais ne parvenaient pas à prévenir. Les évêques organisaient au besoin les émeutes et les pillages : St-Cyrille, patriarche d'Alexandrie, fut l'instigateur et l'organisateur de la terrible émeute qui massacra Hypathie, et qui incendia et pilla une partie de la ville.

La peur et des motifs politiques étaient les mobiles de la charité des riches chrétiens et des évêques du Bas-Empire. St-Cyrille, St-Jean Chrysostome et les Patriarches de la chrétienté étaient d'habiles et violents démagogues. qui courtoisaient la populace, qui prêchaient la guerre des pauvres contre les riches et faisaient trembler les empereurs au milieu de leurs gardes barbares, en enflammant les fureurs de la plèbe et en dirigeant ses passions soulevées. Lorsque les évêques eurent imposé leurs volontés aux empereurs et aux préfets, ils apaisèrent leurs colères contre les riches et les puissants et déposèrent leurs allures démagogiques. Les pauvres que, à l'exemple des apôtres, ils avaient exaltés, comme les élus de Dieu, perdirent dès lors leur grâce ; ils ne furent plus ceux que Dieu avait choisi « pour être riches en foi et les héritiers de son royaume », mais des misérables qu'il fallait tenir en respect par la force et dégrader par une chiche et humiliante charité. Les évêques se rangèrent du côté de l'autorité civile chaque fois qu'elle employait la force brutale pour contenir la populace et pour châtier férocelement ses émeutes. L'âge héroïque du Christianisme était clos.

Cependant les papes, qui redoutaient les soulèvements de la populace, autant que les empereurs païens auxquels ils succédaient, continuèrent leur politique

et s'occupèrent de l'alimentation populaire, non par amour, mais par peur : ils conservèrent l'annone, comme un legs précieux du paganisme. D'ailleurs les candidats à la papauté et à l'épiscopat étaient forcés de courtiser la plèbe chrétienne qui prenait part à leurs élections (1). La *Casa Annonaria*, qui devint un instrument de règne de la papauté, fut réorganisée par le pape Paul VII, au commencement du XVII^e siècle, afin d'empêcher les variations de prix des principales denrées alimentaires, principalement du pain, qui pendant deux siècles fut vendu à Rome de 10 à 11 centimes la livre, tandis que des disettes et des famines périodiques désolaient les villes européennes. L'annone papale fut liquidée en 1797 par le gouvernement révolutionnaire (2).

Les couvents suivirent l'exemple donné par les évêques et saisirent toutes les occasions d'étouffer leur bénévolence pour les indigents, que des motifs politiques n'entretenaient plus ; ils cessèrent de s'occuper de la nourriture des chrétiens pauvres ; ils ne leur distribuèrent plus le pain quotidien ; mais leur prodiguèrent généreusement des prières. Les moines ne tra-

(1) Les élections papales et épiscopales donnaient lieu à des émeutes et à des combats sanglants entre les factions rivales. L'élection du pape Damase au quatrième siècle fut marquée par le siège d'une église et par la mort de plus de 200 personnes : l'autorité civile dut intervenir pour dompter la populace et pour chasser le pape Ursin qu'elle avait élue et les nombreux prêtres qu'il avait sacrés.

(2) La chambre apostolique de l'annone, quelle que fût l'abondance ou la rareté du blé, le passait aux boulangers à raison de 7 écus romains (37 fr. 10 c.) le *rubio*, qui pèse 640 livres. Les bénéfices de la Casa annonaria compensèrent les pertes jusqu'en 1763 ; vers cette époque commença une hausse dans le prix du blé, qui alla croissant jusqu'à la fin du siècle. La papauté redoutant le mécontentement populaire, continua, malgré ces pertes, à faire vendre le pain au même prix ; aussi lorsqu'en 1797 le gouvernement pontifical fut renversé, l'annone présentait un déficit de près d'un million et demi de francs.

vaillèrent plus la terre pour envoyer des provisions à partager entre les fidèles nécessiteux ; ils se procurèrent de nombreux esclaves et serfs pour être déchargés de toute occupation productive, afin de se consacrer exclusivement à la mendicité et à la captation des héritages. L'abbaye de St-Germain-des-près de Paris était au IX^e siècle, propriétaire d'énormes domaines, que cultivait une population de plus de neuf mille serfs et vassaux : elle n'était pas une exception, tous les couvents de l'Europe du moyen-âge possédaient des terres d'une vaste étendue ; ils prélevaient ainsi que les évêques et les curés des dîmes sur les récoltes, indépendamment des droits seigneuriaux qu'ils exerçaient aussi bien que les barons féodaux. L'hospitalité que les moines pratiquaient avec une certaine libéralité et les distributions de vivres qu'ils faisaient à des époques déterminées ne leur étaient pas très onéreuses. Les dîmes et les redevances qu'ils recevaient étaient en nature ; et comme faute de route et de commerce, il était impossible de vendre ou de se défaire profitablement du blé, des légumes, des porcs, des moutons, des poulets et autres produits agricoles dont elles se composaient, plutôt que de les laisser se perdre, ils les écoulaient sous forme de secours hospitaliers aux voyageurs et d'aumônes aux pauvres. S'ils montraient quelque générosité dans la distribution des légumes, du blé et même des viandes qu'ils ne pouvaient consommer, tellement leur abondance était grande, ils étaient au contraire d'une étroite économie pour le vin qu'ils pouvaient conserver et faire vieillir. Les caves des couvents avaient une réputation aussi méritée qu'étendue. Le vin et la bonne chère étaient des articles de foi pour les moines et les hauts dignitaires de l'Eglise, qui, avec une profonde conviction,

exorcisaient les passions des pauvres, et leur prêchaient le jeûne et la mortification de la chair.

La charité des moines et des évêques, qui consistait à donner ce qu'ils ne pouvaient consommer, vendre ou conserver, avait pour mobile la peur, non plus des pauvres, mais des seigneurs féodaux et des bandes de soudards qui parcouraient le pays. Les églises et les couvents, imparfaitement protégés par les horribles anathèmes que les papes et les évêques fulminaient contre les mécréants qui touchaient à leurs biens, étaient souvent mis au pillage. Les chefs barbares et les rois et barons très catholiques et apostoliques se croyaient toujours en droit de puiser dans leur trésor pour se tirer d'embarras (1). Les évêques et les moines devant recourir au courage populaire pour les protéger étaient forcés d'entretenir dans les masses paysannes et artisanes le respect et l'amour pour leurs biens, en les persuadant qu'ils ne les détenaient que pour soulager leurs misères par de charitables distributions.

Mais cette charité, inspirée par la peur, s'évanouit avec la disparition de sa cause originelle, lorsque la maréchaussée royale fut assez nombreuse pour débarasser le royaume des barons et des soudards qui le pillaient : des que les routes se multiplièrent et devinrent assez sûres pour que le commerce se développât, les églises et les couvents vendirent le surplus des produits agricoles qu'ils récoltaient et qu'ils recevaient

(1) Charles Martel, le grand-père de Charlemagne qui constitua le royaume temporel de la papauté, pillait les biens de l'Eglise pour les distribuer à ses guerriers. Les rois féodaux pensaient que les richesses ecclésiastiques étaient amassées pour subvenir à leurs besoins pressants ; ils rançonnaient les monastères et les églises avec le même sans-gêne qu'ils dépouillaient les juifs. « Mais le clergé recevait tant, dit à ce propos Montesquieu, qu'il faut que dans les trois races royales on lui ait donné plusieurs fois tous les biens du royaume ».

sous forme de dîmes et redevances. Les moines et les évêques se firent alors cyniquement voleurs des pauvres. En effet les biens territoriaux et les dîmes et redevances des églises et des couvents, provenant de donations faites par de bonnes âmes pour secourir les pauvres, ou captés sous ce fallacieux prétexte, n'appartenaient pas aux évêques et aux moines, mais à l'Eglise, *ekklesia*, c'est-à-dire à la communauté des fidèles. Les bourgeois révolutionnaires de 1789 invoquèrent cette raison pour s'en emparer sous couleur de les restituer à la nation. Les moines et les évêques en faisant commerce avec les récoltes des biens des églises et des couvents et en les détournant de leur destination charitable, perdirent l'amour populaire qui pendant des siècles les avait protégés : en Angleterre et en France ils furent dépossédés, pendant la période révolutionnaire, sans que les masses paysannes et ouvrières se soulevassent pour les défendre.

On a reproché à l'Eglise catholique d'être pétrifiée dans sa doctrine, ses dogmes et ses cérémonies, qui immuables auraient traversé les siècles. On a tort de lui décerner ce diplôme d'imbécillité. Elle a su au contraire les accommoder avec une astucieuse habileté aux circonstances ambiantes les plus diverses ; elle a habillé la charité de différents travestissements pour l'utiliser à l'établissement, au développement et au maintien de son autorité et de son prestige. Le mépris des biens de ce monde, ce dogme des apôtres et des premiers chrétiens qui n'aspiraient qu'aux biens d'outre-tombe, parce qu'ils ne pouvaient s'emparer de ceux de ce monde, elle le met de côté dès qu'elle peut accaparer les richesses de ~~la terre~~ et trafiquer avec les récoltes et les dîmes qui appartenaient aux pauvres ; elle marche aujourd'hui à la tête du mouvement industriel et de la filou-

terie commerciale. Les couvents sont des entreprises industrielles, qui en France se consacrent spécialement à la fabrication des liqueurs alcooliques, sans pour cela, dédaigner les autres industries lucratives : les trappistes, après avoir transformé leur *frère il faut mourir* en *frère il faut distiller*, se sont mis à exploiter des manufactures de porcelaines (1).

Les couvents de femmes sont entrés dans le mouvement du siècle. Les ordres mendiants ont été remplacés par des congrégations de religieuses, qui se livrent à la mendicité la plus cynique et la plus importune ; d'autres saintes femmes pratiquent avec un savant raffinement l'exploitation la plus éhontée des orphelines qu'elles recueillent par charité. Leur charité bénie par le Bon Dieu des chrétiens, les emmillione.

(1) Les trappistes qui s'abordent avec la macabre salutation. *frère il faut mourir*, et qui pour se distraire creusent leur fosse, sont aussi habiles filous que fervents chrétiens. Voici un exemple de leur coquinerie et âpreté au gain.

Le monastère de la Grande-Trappe de Soligny achetait en 1894 d'une veuve Arnoulin, pour le prix de 6.200 fr., une pièce de terre de 12 hectares, dite la Grande Bruyère de Prépotin. Les moines qui par les analyses d'un frère de la communauté, habile chimiste et géologue, savaient que la propriété contenait de riches gisements de kaolin et de sable vitrier, lancèrent, aussitôt après l'achat, une société anonyme au capital de 2 millions dans laquelle il leur était attribué pour l'apport des 12 hectares une somme de 800.000 fr. représentée par 16,000 actions de 500 fr. Madame Arnoulin, qui ignorait les richesses contenues dans son ancienne propriété, vendue à un prix infime, demanda aux trappistes une part dans cette plus-value. Les pieux coquins refusèrent. Elle dut porter l'affaire devant le tribunal de Mortagne, qui lui donna gain de cause, estimant que le sous-sol de la Grande-Bruyère contenait au moment de la vente une valeur importante dont il n'avait point été tenu compte dans le prix d'acquisition. Mais ces hommes de Dieu ne se soumirent pas à ce jugement des hommes ; ils firent appel devant la Cour de Caen, qui confirma la décision du tribunal de Mortagne. La mort dans l'âme de n'avoir pas consommé leur filouterie, ils durent payer le terrain à dire d'expert.

pieuse

IV. LA CHARITÉ DES BOURGEOIS

La bourgeoisie, pour accroître sa fortune, qui est une accumulation de vols commis sur le travail salarié, a besoin d'avoir à sa disposition une nombreuse population d'ouvriers libres, désorganisés, sans protection d'aucune sorte et suffisamment pauvres pour être forcés de vendre à vil prix leur travail. Elle a systématiquement affranchi les travailleurs de l'oppression féodale, brisé leurs organisations corporatives et détruit les quelques abris protecteurs que leur offrait la religion. Les fêtes chômées de l'Eglise Catholique, qui avec les 52 dimanches portait à 90 le nombre des jours fériés, soit à 3 en moyenne par semaine, pendant lesquels, sous l'ancien régime, il était interdit de faire travailler, mettaient des obstacles à l'exploitation ouvrière ; et les distributions de soupes et de vivres que continuaient à pratiquer plusieurs couvents, apportaient jusqu'à un certain point aux ouvriers nécessiteux un complément aux salaires qu'ils recevaient pour les quatre jours de la semaine pendant lesquels il était permis de les exploiter. Le protestantisme, pour donner satisfaction aux bourgeois, industriels, qui étaient très nombreux dans ses rangs, condamna l'aumône au nom de la religion et abolit au ciel les saints pour qu'on pût supprimer sur terre leurs fêtes chômées. La Révolution de 1789 fit mieux. La religion réformée avait conservé le dimanche, les bourgeois révolutionnaires, trouvant qu'un jour de repos sur sept était trop, substituèrent à la semaine, la *décade*, pour que le jour de repos ne revint que tous les dix jours et afin d'enterrer définitivement le souvenir des fêtes chômées ils remplacèrent dans le calendrier républicain les saints par des noms de

métaux, de plantes et d'animaux. — La loi du 24 vendémiaire an II fit de l'aumône un délit.

L'économie politique, cette autre expression intellectuelle des intérêts matériels de la classe bourgeoise, seconda la religion réformée dans ses attaques contre les institutions de prévoyance utiles à la classe ouvrière : les approvisionnements de blé faits par les municipalités, la réglementation du prix des vivres, et la *Casa Annunaria*, ce type des institutions de prévoyance légué par le paganisme à la papauté, furent l'objet des acerbes critiques des Physiocrates, de Condorcet, de l'abbé Galiani, etc., qui s'étaient fait les prôneurs de la liberté du commerce des blés, que Necker comparait à la plus vaste table de jeu que l'on pût établir ; car avec « un seul million on pouvait affamer une nation. »

Cependant la production moderne, qui pour se développer doit trouver en abondance du travail à bas prix et pour qui les révolutionnaires bourgeois transformèrent les conditions de vie des ouvriers et abolirent les corporations et les institutions de prévoyance de l'ancien régime, avait créé dès son entrée en scène, une surpopulation ouvrière, à qui elle ne pouvait garantir le travail, son unique ressource. Le nombre des vagabonds et des mendiants, une des inguérissables plaies de la civilisation, était devenu si considérable que dès le XVI^e siècle on dut en France édicter contre eux des peines féroces : ils étaient condamnés au fouet, à la marque et à la pendaison ; elles furent renouvelées pendant la période révolutionnaire du XVIII^e siècle, la loi de vendémiaire an II, citée plus haut, obligeait le mendiant à résider dans sa commune, qui devait organiser des ateliers pour l'occuper ; s'il venait à la quitter, il était condamné à la détention avec travail forcé et en cas de récidive à la rélévation dans l'île de Mada-

gascon. On avait dû ouvrir sous Louis XV des dépôts de mendicité, qui étaient des véritables prisons, où l'on maltraitait les vagabonds pour les dégoûter de la vie errante. Le même phénomène de surpopulation s'était produit en Angleterre et comme malgré la plus barbare répression, les flots de vagabonds et de mendiants, chassés par la transformation des terres arables en pâturages, grossissaient toujours, on dut dans ce pays de la réforme protestante compléter les châtimens par la charité : sous Elisabeth on décréta les *Poor-laws*, (lois des Pauvres) qui imposaient à chaque paroisse l'entretien de ses pauvres : elles sont encore en vigueur, et elles aboutissent à ce paradoxal résultat de la charité bourgeoise, que l'entretien des pauvres est mis à la charge des pauvres : ainsi par exemple les paroisses riches de Londres, d'où la cherté des loyers expulse les indigents, ne paient pas l'impôt des pauvres, tandis que les quartiers ouvriers, où ils s'entassaient, sont lourdement imposés pour les secourir. La bourgeoisie créait les pauvres pour se procurer du travail à bon marché, et quand ils dépassaient le nombre qu'elle pouvait occuper profitablement, elle les chassait des villes, les reléguait dans leurs communes d'origine et les condamnait à la prison et à des châtimens corporels : elle faisait un crime de la misère qui ne lui était pas productive de richesses.

La question des pauvres prit un caractère aigu, dès les premiers jours de la Révolution de 1789. Bailly, qui venait d'être élu maire de Paris, pour soulager les misères des travailleurs que la crise politique jetait sur le pavé, les massa et les parqua ainsi que des bêtes féroces, au nombre de 18,000, sur la butte Montmartre ; les vainqueurs de la Bastille les gardait avec des canons, mèches allumées. Cette conduite des bourgeois révolu-

tionnaires, engageant la lutte pour « l'affranchissement de l'humanité » comme ils disaient, annonçait à la classe ouvrière le traitement qu'elle devait attendre de la bourgeoisie victorieuse. — Mais lorsque pour résister aux monarchies européennes coalisées il fallut faire appel au courage des masses populaires, les bourgeois révolutionnaires durent remettre à un autre moment l'emploi de la force pour les tenir en respect : ils promirent solennellement de distribuer aux soldats de la République un milliard des biens des émigrés et ils amadouèrent les pauvres avec les déclamations démagogiques des Pères de l'Église et des évêques de Constantinople et d'Alexandrie. Huit mois après le vote de la loi de Vendémiaire an II, qu'on n'osa pas appliquer, le 22 Floréal an II, Barrère, au nom du Comité de Salut public, lut à la Convention un rapport sur « l'extirpation de la mendicité... qui est une accusation ambulante et une dénonciation vivante contre le gouvernement... Le tableau de la mendicité n'a été jusqu'à présent sur la terre, que l'histoire de la conspiration des propriétaires contre les non-propriétaires. » Pendant que les Conventionnels donnaient en pâture aux pauvres la ronflante phraséologie philanthropique, ils s'emparaient des biens du clergé et des hospices qui appartenaient aux pauvres ; dépeçaient et distribuaient aux propriétaires les biens communaux, dont la suppression accrut dans les campagnes le nombre des travailleurs réduits à la mendicité. Si la guerre n'avait pas enrôlé et jeté aux frontières, par centaines de mille, les ouvriers et les paysans sans travail et sans moyen d'existence, il y aurait eu dans toute la France un soulèvement du peuple des villes et des campagnes. La guerre était un moyen plus efficace de se débarrasser des pauvres, que de les masser à Montmartre et de braquer sur eux les

canons des vainqueurs de la Bastille, métamorphosés en chiens de garde de l'ordre bourgeois qui naissait.

La Révolution imprima une marche accélérée au développement industriel. La Bourgeoisie, profitant de la liberté conquise par la suppression des jurandes, des corporations et des entraves de toute sorte que l'ancien régime mettait au commerce et à l'industrie, établissait des manufactures et agrandissait celles qui existaient. Elle eut une boulimie de chair à travail, d'autant plus aiguë, que la guerre avait enlevé un nombre considérable de travailleurs adultes et valides. Les hommes manquant elle se rejeta sur les enfants, dont les corporations détruites avait jusqu'alors empêché l'emploi industriel : avant la Révolution les enfants, âgés de moins de 14 ans, ne pouvaient être exploités dans les manufactures et, au dessus de cet âge, ils y étaient peu nombreux. L'emploi de beaucoup d'enfants de 14 ans dans la manufacture de papiers peints de Reveillon avait excité les colères des artisans du Faubourg Saint-Antoine, qui l'incendièrent au moment où l'on procédait à Paris à l'élection des députés aux Etats-Généraux de 1789. La question du travail, ainsi que celle de la misère, se posa au début de la Révolution. Les enfants des familles ouvrières et artisanes ne suffisant pas à la consommation industrielle, on prit les orphelins et les enfants recueillis par la charité publique. *La Décade*, « l'organe philosophique, littéraire et politique » des idéologues et des économistes, signale, comme un triomphe de la philanthropie, que Boyer-Fonfrède, le frère du Conventionnel, « propriétaire d'une manufacture considérable à Toulouse, s'est vu autorisé de choisir dans les hospices 500 enfants pour les employer dans ses ateliers... Il a de la sorte associé à sa manufacture les hospices de Toulouse, de Montpellier, de

Carcassonne et des pays environnants. » (20 ventôse an VI). L'exploitation industrielle de l'enfant et de la femme, qui détruit la famille ouvrière, est un des triomphes de la philanthropie.

Nourrir à bon marché les travailleurs pour abaisser les salaires était une des préoccupations philanthropiques des manufacturiers et des économistes du dix-huitième siècle. Le blé était selon eux une nourriture trop chère pour les ouvriers : ils accueillirent avec joie la pomme de terre de Parmentier, J.-B. Say crut avoir trouvé mieux avec la banane (1).

La *Décade* du 10 *germinal* an VIII conseillait pour nourrir économiquement le peuple de remplacer « le pain de froment et de seigle par un pain qui serait fabriqué avec des farines d'orge, d'avoine, de maïs, de blé noir, de fèves, de pommes de terre, et de châtaignes. » Quand les Français étudieront avec sang-froid et sans préjugés de classe la Révolution, ils s'apercevront que les idées qui en ont fait la grandeur sont venues de Suisse, où la bourgeoisie s'était déjà emparée du pouvoir : c'est de Genève que A. P. de Candolle importa les *soupes économiques*, qui firent fureur dans le Paris révolutionnaire, parce qu'elles « procuraient aux petits artisans un aliment sain et agréable... Les directeurs des manufactures, écrit la *Décade*, devraient établir dans leurs ateliers une chaudière de soupe afin de nourrir les ouvriers avec un profit évident des uns et des

(1) J.-B. Say expose avec complaisance la supériorité de la banane dans son *Economie politique* (Livre I, ch. XVII) : un même terrain produit en bananes 106 mille kilos, dit-il, en pommes de terre 2.400 kilos et en blé 800 kilos ; un demi-hectare planté au Mexique en bananes peut nourrir plus de 50 individus, tandis que le même terrain planté en blé en Europe nourrit à peine deux individus. La pomme de terre cultivée en Italie et en Angleterre dès le XVII^e siècle n'est entrée dans la consommation populaire que dans la première moitié du XIX^e siècle.

autres... L'homme sensible ne jouit pas seul des bienfaits d'une telle institution, le politique y voit qu'en assurant au pauvre une nourriture peu dispendieuse on assure la tranquillité de l'Etat. » (20 nivôse, an VIII). Le Comte Rumford, qu'on surnomma « le ministre de l'humanité » était à la tête d'un Comité qui établissait des Soupes économiques au faubourg St-Antoine et dans d'autres quartiers de Paris. Le sec et raccorni Volney ne pouvait s'empêcher de s'attendrir en voyant « cette réunion d'hommes ayant une position honorable s'attacher à diriger une marmite de soupe. » (*Décade*, 10 frimaire an X). Voilà ce que mettait bas les promesses et la phraséologie démagogique de la Convention.

La philanthropie, dont le nom n'apparaît dans la langue française que vers le milieu du dix-huitième siècle faisait son entrée triomphale dans la France révolutionnaire pour remplacer la charité chrétienne.

* * *

La Révolution avait préparé le terrain social pour la venue de la production mécanique, qui trouvait en abondance et à vil prix les travailleurs dont elle a besoin pour s'établir, se développer et emmilliarder la classe capitaliste. Le prolétariat, la classe productive qu'elle engendre, bien que son nom soit d'origine latine, est de création moderne; elle se distingue des classes opprimées et exploitées des temps passés. Le prolétaire est un citoyen jouissant, du moins en théorie, de droits politiques; mais il ne possède ni propriété ni garantie sociale d'aucune sorte; il vit au jour le jour de son salaire qui est le prix de sa marchandise force-travail; si le capitaliste cesse d'avoir besoin de sa force-travail

il le jette sur le pavé des rues, sans nul souci de ce que lui et sa famille deviendront.

Si, au début de la production capitaliste l'industrie manquait de bras, comme l'agriculture de nos jours, la machine-outil a fait disparaître cet inconvénient en rendant possible l'emploi industriel de la femme et de l'enfant et en créant une surpopulation ouvrière qu'Engels appelle l'*armée de réserve du travail*. Le capitaliste ne redoute plus les exigences ouvrières ; il fait la loi aux prolétaires, il fixe en despote les salaires et les heures de travail, édicte les règlements d'ateliers et inflige les amendes et les mises à pied. Le paupérisme de la société capitaliste se différencie également du paupérisme des sociétés antérieures.

Les classes déshéritées des cités antiques se divisaient en trois catégories distinctes : les esclaves, les artisans et manœuvres et les pauvres ; la majorité de ces derniers était des déclassés, ne connaissant aucun métier et ne voulant en exercer aucun, si ce n'est celui des armes : l'Etat et les riches les alimentaient d'abord par un sentiment de fraternité et ensuite par peur de leurs émeutes ; mais ils ne les exploitaient pas industriellement. Dès le IV^e siècle avant J.-C., ces pauvres, très nombreux en Grèce, se rencontrent guerroyant dans toutes les armées en qualité de mercenaires ; ils vendaient même leurs services aux barbares (Perses, Carthaginois, etc.) pour combattre les Grecs : après la conquête de l'Asie par Alexandre et celle de la Grèce par les Romains, ils débordèrent sur tout l'ancien monde, exerçant les métiers de soldats, de rhéteurs, de philosophes, de médecins, d'administrateurs et de parasites.

Les pauvres de la société capitaliste, appauvris physiologiquement par un travail monotone, anti-

hygiénique et prolongé jusqu'à épuisement des forces, par une alimentation insuffisante et malsaine et par l'alcoolisme, la tuberculose, le rachitisme, etc., ne possèdent pas la vigueur physique, la culture intellectuelle et l'ardeur combative des pauvres de la société antique : des forces policières relativement très faibles suffisent pour les contenir. La docilité et la mansuétude que l'on constate dans le Prolétariat sont contemporaines ; elles ne datent que d'environ un demi-siècle.

Les fréquentes disettes de la seconde moitié du dix-huitième siècle, occasionnées par le rapide accroissement des populations urbaines et par le manque de routes et l'imperfection des moyens de transports, engendraient des émeutes, qui préparèrent le peuple des campagnes et des villes à la Révolution. Un déficit sensible dans la récolte des céréales, même dans la première moitié du dix-neuvième siècle, était susceptible de produire des troubles populaires : la mauvaise récolte de 1847 fut une des causes occasionnelles de la Révolution de 1848. Les pauvres inspiraient alors de la terreur aux classes gouvernantes ; leur nourriture était un des soucis des hommes d'Etat ; les gouvernements les plus réactionnaires n'hésitaient pas quand la récolte avait fait défaut à suspendre les tarifs de douane et à encourager les importations étrangères pour arrêter la hausse du prix du pain. La crainte des pauvres s'est évanouie : les ministres et les députés votent d'un cœur léger des droits protecteurs pour rendre le pain cher. Les chefs d'industrie, qui encore sous le second empire réclamaient l'entrée en franchise des céréales et du bétail, afin que les ouvriers pussent se nourrir à prix réduits, sont tellement certains de pouvoir maintenir les salaires au plus bas minimum, quel que soit le prix des vivres, qu'ils ne s'intéressent plus à l'alimentation

ouvrière et font cause commune avec les agrariens de M. Méline pour surélever les droits d'entrée des céréales et de la viande.

Les classes riches se sentent si protégées contre toute révolte des pauvres par l'accoutumance et la résignation à leur misérable sort, qu'elles ne les redoutent plus ; elles ne craignent que leurs revendications individuelles et anarchistes, que leurs vols et assassinats ; et cependant elles se refusent à rechercher les causes des délits et des crimes, dont le nombre croît à mesure que la civilisation progresse, de peur de constater que l'ordre social dont elles bénéficient est responsable de leur production. Les législateurs qui votent les lois et les magistrats qui les appliquent en sont encore à faire du libre-arbitre du spiritualisme et du christianisme un dogme intangible de la justice et à considérer que le criminel est seul responsable des fautes qu'il a commis. Lombroso et son école de farceurs en prétendant découvrir dans l'organisation physique du criminel la cause de ses méfaits, n'ont fait que mettre en œuvre un attirail de fausse science anatomique, pour les confirmer dans cette opinion. Et cependant il y a trois quarts de siècle que Quetelet a attiré l'attention sur les rapports qui existent entre le nombre des délits et des crimes et les prix du blé. Quand il dressait ses statistiques comparées, le prix du pain était sujet à de grandes variations, qui pouvaient en faire un facteur principal du brusque accroissement de la criminalité ; mais depuis un demi siècle, depuis surtout l'énorme production céréale des Etats-Unis, qui date de 1880, le prix du pain oscille avec de faibles écarts autour d'une moyenne, ce qui n'empêche que la criminalité croît sans cesse et que pendant certaines années sa marche est accélérée. Tout en admettant que

le prix du pain, reste une cause constante de la criminalité, il faut cependant en rechercher l'accélération momentanée ailleurs que dans le prix du pain. Utilisant les statistiques publiées de 1826 à 1880 par le Ministère de la Justice, j'ai analysé l'action que pouvait avoir sur la criminalité les troubles du commerce et de l'industrie, qui se traduisent par des faillites, que précèdent et accompagnent des réductions de salaires et des chômages forcés, j'ai trouvé que le nombre des délits et des crimes croissait brusquement quand celui des faillites augmentait, pour diminuer quand les affaires reprenaient. Les assassinats ne paraissaient pas subir l'influence des faillites ; les attentats à la pudeur étaient en raison inverse ; ils étaient plus nombreux pendant les années de prospérité, quand les faillites diminuaient. Les pauvres, pendant les époques de faillites redoublées et de chômage intensifié privés, de travail et par conséquent de moyens d'existence, n'ont pour s'en procurer d'autre ressource, que le vol « ce droit donné par la nature », dit Charles-Fourier. Mon étude a été publiée, il y a une quinzaine d'années, dans la *Neue Zeit*.

La classe capitaliste qui se désintéresse des causes de la criminalité que sa civilisation engendre, s'intéresse en revanche à la répression des délits et des crimes, afin de protéger ses membres contre les revendications individuelles et anarchistes des pauvres. Les hommes politiques, les moralistes et les philanthropes se sont dévoués à perfectionner le régime pénitentiaire, ils ont si bien réussi, que son développement peut être pris pour mesure de la civilisation d'un peuple : depuis un siècle ils ont multiplié les prisons, les bagnes, les colonies de détention et de relégation et ont importé de la République des Etats-Unis, l'épouvantable prison cellu-

laire. L'exploitation bourgeoise ne perd pas ses droits sur les prisonniers ; ils sont une source de profits pour ceux qui les font travailler et un moyen d'abaisser les salaires du travail libre.

La répression brutale ne parvenant pas à réduire le nombre croissant des criminels que fabrique la société capitaliste, on s'est vu obligé d'imiter l'Angleterre d'Elisabeth et d'établir des institutions charitables : Assistance publique, bouchée de pain, hôpitaux qui fournissent aux étudiants et aux docteurs des sujets d'expériences et d'études, asiles de nuit qui débarrassent la rue de vagabonds dangereux pour les passants, etc... La peur est la mère de la charité publique.

Les bourgeois ont remis en honneur la charité privée, les uns pour exploiter les personnes charitables, pour faire de la philanthropie à 6 % avec les logements ouvriers, pour ouvrir des souscriptions publiques dont ils croquent le magot, etc..., les autres pour s'amuser. La charité pour les madames du capitalisme est un prétexte à potiner et à intriguer dans les comités d'organisation des fêtes charitables, et à danser, flirter, manger des petits fours et boire du champagne dans les bals et bazars de charité. Les pauvres servent à tout : les messieurs du capital en tirent des profits et les madames des plaisirs. Les pauvres sont pour eux une bénédiction du Bon Dieu. Rien que parce que Christ a dit : il y aura toujours des pauvres parmi nous, ils croiraient en sa divinité.

La classe capitaliste qui, systématiquement, appauvrit et désorganise la classe ouvrière, se croit assurée contre toute revendication collective par son manque de cohésion, par sa misère économique et physiologique et par les sabres et les baïonnettes des policiers et des soldats. Mais l'étonnant courage, l'inébranlable

résistance et l'admirable discipline dont les travailleurs ont fait preuve en maintes grandes grèves, prolongées pendant des semaines et des mois, sont des signes non trompeurs de l'indomptable énergie, qui sommeille dans les masses engourdies du Prolétariat et qu'un événement politique ou une crise économique générale peut réveiller et déchaîner. La classe capitaliste verra alors ce que pèse dans la balance d'une révolution sociale la police et l'armée qui protègent sa domination économique et politique. Le prolétariat soulevé balayera toute résistance, nationalisera les moyens de production et établira la communauté des biens : alors, comme à l'époque du communisme primitif, l'humanité ne connaîtra pas la dégradante charité ; il n'y aura plus de riches pour la donner et plus de pauvres pour la recevoir.

~~Paul LAFARGUE.~~



